



Voix Agen Agglo

Juin 2023 n°406

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires
Territoriaux de l'agglomération d'Agen

CONTACTS

Permanences au siège de la CGT – Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 05 64 25 01 01 / 06 70 21 41 80

(E-mail) territoriaux.agen@udcgt47.fr (Site Internet) territoriauxagen.wifeo.com

Des augmentations salariales vraiment pas à la hauteur, le ministre doit revoir sa copie !

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a donc annoncé ce jour une augmentation de la valeur du point d'indice limitée à 1,5 % alors que l'inflation est aujourd'hui de 5,1 % !

Alors que la perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010, marquant le début de la longue période de gel du point d'indice, s'élève désormais à plus de 16%, cette mesure de 1,5 % applicable au 1er juillet 2023 est donc largement insuffisante.

Indice des prix INSEE : + 49% en 23 ans

Point d'indice public : + 16 % en 23 ans

Au 1er juillet après augmentation : le point d'indice est de 4,92 euros

Si le point d'indice avait suivi l'inflation il serait en 2023 de : 6,33 euros



Retour du CST du 9 juin

TABLEAU DES EFFECTIFS

► Le tableau des effectifs fera l'objet d'une délibération au Conseil du 22 Juin 2023, il fait apparaître la création de 6.75 Equivalent Temps Plein (ETP) et la suppression de 5.17 ETP.

AVIS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

► Avis favorable à l'unanimité

PLAN D'ADAPTATION DU SERVICE PUBLIC AUX PERIODES DE CANICULE

- S'adapter au phénomène de fortes chaleurs
- Faire des économies d'énergie
- Températures les plus chaudes entre 13h et 18h
- Été 2022 : 3 périodes de canicule

Objectif : proposer un plan d'adaptation à la chaleur pour l'administration de la Ville et de l'Agglomération d'Agen

- Mise en place à titre expérimental d'un aménagement des horaires en août 2023
- Plan pérenne en période estivale, à compter de 2024 avec période fixe (juillet/août)
- Applicable à tous les agents, à discuter par service
- Modification profonde de la manière de rendre le service public
- Communication élargie pour une meilleure lisibilité

Cette mesure fera l'objet de 2 délibérations (le 22 juin en Conseil d'Agglomération et le 26 juin en Conseil Municipal) puis une note de service détaillée sera adressée à l'ensemble des agents.

AVIS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

► Avis partagé (en raison du délai trop court pour la mise en œuvre)

Pendant les mois de juillet et août 2023, le syndicat proposera des horaires adaptés pour ses permanences. Nous vous précisons tout cela prochainement.

Pendant l'été la VAA paraîtra une fois fin juillet, pour les deux mois !

Quel avenir pour les agents pouvant prétendre au grade d'agents de maîtrise ?

Suite à nos échanges avec le premier adjoint au personnel ainsi que la direction des services, lors de la dernière commission du 28 avril (CST), nous avons sollicité Le président maire afin de planifier une rencontre dans les meilleurs délais au sujet des agents pouvant prétendre au grade d'agents de maîtrise.

Un premier dossier présentant les différentes technicités par poste de travail, a déjà été transmis. Nous avons proposé un document de réflexion issu d'un travail commun avec l'ensemble des acteurs.

Le 16 juin, nous avons reçu un courrier de notre administration, pour nous faire part que ce sujet sera prochainement partagé avec Mr Dionis.

Nous ne manquerons de vous tenir informé sur l'intérêt que porte notre président maire concernant ce dossier.



Continuons à agir ! Communiqué intersyndical

Après 6 mois de grèves, d'une mobilisation historique par sa durée et par l'ampleur des manifestations, l'exécutif a décidé d'imposer sa réforme des retraites en empêchant une nouvelle fois les parlementaires de voter. Ce nouveau déni de démocratie, les nombreux passages en force, malgré le rejet massif de la population laisseront des traces profondes.

Hier encore, le conseil de l'Europe s'est interrogé sur l'ingérence significative de l'exécutif suite à l'utilisation en France de l'article 49.3.

Cette réforme, rejetée par toutes les organisations syndicales de salarié.es et de jeunesse a conduit à un niveau de mobilisation jamais égalé, rarement atteint y compris en Europe. Cela aurait dû amener le gouvernement à retirer son projet. L'exécutif sort considérablement affaibli de ce conflit, méprisant la démocratie sociale et les travailleurs, travailleuses et la jeunesse.

L'intersyndicale et les manifestant.es n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, mais nous ne tournons pas la page.

Cette réforme inutile, injuste et brutale maltraite les travailleurs, travailleuses du privé comme du public et la jeunesse en leur imposant 2 ans de travail supplémentaires. Or dans des entreprises qui ne veulent plus des seniors, un des vrais enjeux aurait dû être et reste leur maintien dans l'emploi auquel cette réforme n'apporte, au contraire, pas de réponse. Les organisations syndicales avaient pourtant, toutes, fait des propositions qui ont été écartées par le gouvernement.

Comme l'intersyndicale l'a fait sur le dossier des retraites, elle va travailler, dès maintenant, à dégager des revendications communes sur chacun des sujets suivant : les salaires et les pensions, les conditions de travail, la santé au travail, la démocratie sociale, l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Sur ces thèmes nous voulons obtenir des avancées importantes, notamment lors des futures négociations.

Pour tous les travailleur.euses, les étudiant.es et les lycéen.nes que nous représentons, qui nous ont fait confiance, pour toutes celles et ceux qui ont manifesté, parfois pour la première fois et pour toutes celles et ceux qui ont rejoint les rangs syndicaux pour participer à ce combat, nous adressons un message collectif :

Nous continuerons à contester cette réforme des retraites et à nous battre pour la justice sociale.

L'intersyndicale que nous avons construite depuis juillet 2022 est une force. Elle a déjà démontré sa capacité à agir ensemble par ses revendications et par la mobilisation quand cela s'est avéré nécessaire. Cette force saura se mobiliser dans les mois qui viennent pour revendiquer le progrès social et pour affronter les politiques de régression sociale au niveau national, y compris dans le cadre d'une manifestation européenne.

